

*“On dit que les nouvelles générations seront difficiles à gouverner. Je l’espère bien.” Alain  
Très belle nouvelle année*

# rézo

bulletin d’actualités

n° 28  
janvier 2010

*santé*

*justice*

*social*

*éducation*



dispositif public au service des professionnels de l’enfance et de l’adolescence en difficulté

[www.derp.ad.com](http://www.derp.ad.com)

## Actualités du DERPAD

### > Conférences des “Mardi au DERPAD” 2010

Nombreux les métiers œuvrant au bien de l'enfant et de sa famille ! Si l'objectif est fédérateur, posé dans son aspect de généralité louable, encore conviendrait-il de savoir quelle représentation chacun s'en fait, de quels outils spécifiques il dispose, à quelles contraintes il répond, à partir de quelle place institutionnellement définie, et susceptible d'évolution, il tâche d'en assurer la promotion. Tout un travail de repérage et de différenciation donc, auquel le DERPAD cette année se propose de contribuer en favorisant le dialogue entre professionnels de champs voisins.

A chacun sa place... non pour s'enfermer dans une défense jalouse de ses prérogatives, mais pour s'assurer d'une possible reconnaissance par l'autre, et d'une articulation efficace avec lui.

Programme :

- 12 janvier 2010 : **Madame Valérie Goudet**, juge aux affaires familiales, Tribunal de Grande Instance de Bobigny et **Madame Anne Dupuy**, juge des enfants, Tribunal de Grande Instance de Bobigny.
- 9 février 2010 : **Madame le docteur Hélène Lida-Pulik**, pédopsychiatre et **Monsieur le docteur Patrick Alvin**, pédiatre, chef de service de médecine des adolescents à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.
- 9 mars 2010 : **Madame le docteur Annie Soussy**, chef de service, service de consultations médico-judiciaire, CHI Créteil ; **Madame Ariane Reichert**, psychologue et le capitaine **Nathalie Luszcz**, Brigade de Protection des Mineurs de Paris
- 6 avril 2010 : **Monsieur Thierry Mandon**, maire de Ris-Orangis, Essonne et **Monsieur Gérald Kuperminc**, directeur du Centre de Prévention, Formation et d'Insertion (CEPFI) de Saint-Michel-sur-Orge, Essonne.
- 4 mai 2010 : **Madame Catherine Gadot**, Présidente du Fil d'Ariane France et **Madame Marie Lewis**, médiatrice familiale, directrice de “Espace , Famille, Médiation”.

Les réunions ont lieu de 14h à 16h à l'amphithéâtre de l'Institut Mutualiste Montsouris 42, boulevard Jourdan Paris 14ème - Métro Porte d'Orléans ou RER B Cité Universitaire. Entrée libre (dans la limite des places disponibles)

[www.derpap.com](http://www.derpap.com)

### > Colloque 2010 : “Du sujet à l'usager...vers le meilleur des mondes ?”

Usager du métro et de l'école, de la poste et du train, usager des services de téléphonie et de télévision, de la justice et du soin : n'est-ce pas à son propos qu'en 1957 déjà, dans ses Mythologies, Barthes avertissait du danger de la dispersion “de la collectivité en individus, et de l'individu en essences”.

Nouvel habit sans doute, cet usager, pour un vieux rêve du pouvoir, celui d'un citoyen transparent, accessible à tout moment et partout, qui valut il y a deux siècles aux langues régionales et dialectes leur marginalisation, mais aujourd'hui porté par un discours de la techno-science promis à un avenir illimité.

Pressé comme jamais de participer au tissage de ce nouvel habit à travers enquêtes de satisfaction, procédures d'évaluation et d'auto évaluation, grilles et questionnaires divers, ne resterait-il au sujet qu'à devoir l'endosser sans plus pouvoir ni soulever la question de sa pertinence, ni l'éveiller chez l'autre.

Car l'enfant lui-même ne fait pas exception, et la tentation est aujourd'hui palpable de son assignation tantôt à un statut d'élève voué à la seule acquisition de savoirs abstraits, tantôt à un statut de support de la stratégie marketing, tantôt, quand doit intervenir la justice, à un état de minorité exclusivement juridique et uniformisant.

Qu'allons-nous faire, demandait Pierre Legendre, de la désillusion ? Quel bien commun désormais nous donner, qui autoriserait que ne soient pas simplement assimilées les notions d'efficacité et de rentabilité ? Quel service public, dont un fonctionnement responsable saurait se protéger et nous garantir contre les seules exigences de l'idéologie managériale ?

A l'heure où la satisfaction, celle précisément de l'usager, voire du client, portée au rang d'idéal, s'affirme le maître mot d'une démarche que l'on nous dit de qualité, comment, sans méconnaître l'impératif économique, redonner place et valeur sémiologique aux aléas et aux difficultés de la relation soignante et de la relation éducative ?

Plaisir de travailler et ressorts de la créativité seraient-ils à ce prix, que soit rétabli dans son pouvoir d'interpellation, par delà l'incontournable contrainte gestionnaire et la nécessité d'une prescription des tâches, le travail réel, avec ses imprévus, ses résistances, sa permanente exigence d'adaptation ?

Telles sont quelques unes des questions que le DERPAD, conscient de la difficulté de leur abord, souhaiterait voir ouvrir, à l'occasion de son colloque.

Dates : 12 et 13 avril 2010.

Lieu : Espace Reuilly, 21 rue Hénard, 75012 Paris, métro Montgallet.

[www.derpap.com](http://www.derpap.com)

### > Nouvelle interview !

Après le foyer éducatif des Rochettes, l'association Horizons et l'Association Nationale des Maisons des Adolescents, le DERPAD a rencontré Dinah Vernant pour qu'elle nous présente la spécificité de l'Espace Santé Jeunes Guy Moquet

-> [voir la vidéo](#)



## Protection de l'enfance

### > Rapport d'information parlementaire (déc. 2009) sur la prise en charge sanitaire, psychologique et psychiatrique des personnes mineures

Présenté par M. Michel Zumkeller, député, en conclusion des travaux d'une mission d'information présidée par M. Jean-Luc Warsmann, député.

“Ce rapport a pour ambition de montrer toute la nécessité d'améliorer le suivi sanitaire et psychique des mineurs placés sous main de justice. Il y a urgence à repenser l'articulation du soin et de l'accompagnement éducatif pour donner sa pleine efficacité à la sanction pénale. Que vaut une mesure de contrainte si elle ignore la souffrance physique ou psychique de celui à qui elle s'adresse, plus encore si celui-ci est mineur et qu'une fois sa peine accomplie, il aura la vie devant lui ?”

Divisé en trois chapitres (la nécessité d'améliorer les connaissances statistiques sur l'état de santé des mineurs placés sous main de justice ; un partenariat inachevé entre le ministère de la justice et le ministère de la santé ; quel suivi sanitaire pour les mineurs placés sous main de justice ?), il formule 28 propositions préconisant notamment de :

- mettre en œuvre le pilotage politique santé/justice grâce à un comité national de pilotage interministériel restreint
- compléter l'ordonnance de 1945 (articles 8, 15, 16 et 33) pour indiquer que tout hébergement dans un établissement s'accompagne d'un bilan de santé somatique et psychique et prévoir des mesures favorisant la continuité des soins et du suivi thérapeutique à l'issue d'une période de détention ou de placement.
- instaurer un dossier judiciaire unique rapidement opérationnel
- étendre des équipes mobiles de pédopsychiatrie
- créer des dispositifs d'expertise et d'aide aux établissements sur le modèle du DERPAD.

Ces mineurs “souffrent aujourd'hui d'une dispersion des moyens mis en place en leur faveur. Seule une étroite articulation entre soin et sanction éducative permettra de donner tout son sens à la démarche de réinsertion que les mineurs placés sous main de justice ont entreprise.”

*Honoré de voir l'intérêt de son travail reconnu et encouragé, le DERPAD est heureux de l'aboutissement d'un travail parlementaire consacré à un problème aussi urgent que complexe. Le DERPAD se félicite également de ce que plusieurs de ses suggestions aient été attentivement considérées, et jugées dignes d'être reprises.*

<http://www.assemblee-nationale.fr/>

### > Les droits de l'enfant, une affaire d'adultes

Le 20 novembre 1989, l'assemblée générale des Nations Unies adoptait la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant. Ce texte a été ratifié par la quasi-totalité des états.

Ce texte a été un symbole, en mentionnant expressément que chaque être humain peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés inscrits dans la Déclaration des droits de l'homme. L'enfant n'était plus un adulte en devenir, il était un sujet de droits et de devoirs.

Pour les 20 ans de la Convention, afin de mieux faire connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), la Fondation pour l'Enfance a édité un guide pratique à destination des professionnels de l'enfance, des élus, des parents.

Pour commander le guide: <http://www.fondation-enfance.org/>

### > Création d'un nouveau site internet à l'occasion des 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

A l'occasion du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), l'Union Nationale des Associations de Sauvages de l'Enfance, de l'Adolescence et des adultes (UNASEA) rend hommage à ce texte fondateur en lui dédiant un site internet.

Conçu comme un site ressource, il présente l'ensemble des informations pratiques concernant les droits des enfants et leur mise en œuvre concrète par les pays signataires.

On peut notamment retrouver :

- les droits fondamentaux que la CIDE défend,
- le contexte de son élaboration et de son adoption,
- son interprétation par la France,
- les principaux acteurs de défense et de promotion des droits de l'enfant,
- les ouvrages de référence.

Le site: <http://www.20ansdelacide.fr>

### > La Défenseure des Enfants présente 200 propositions des jeunes pour construire leur avenir

La parole a été donnée aux jeunes de moins de 18 ans, dans le cadre d'une consultation nationale qui s'est déroulée dans toute la France de mai 2008 à août 2009.

Dix thèmes les concernant directement ont été proposés :

- éducation
- famille
- justice
- vie privée et Internet
- santé
- discriminations
- violences
- expression et participation
- handicap
- précarité

200 propositions ont été sélectionnées et remises au président de la République à l'occasion du vingtième anniversaire de la CIDE.

Parmi ces propositions, certaines "existent déjà sous une forme ou sous une autre (...) mais les jeunes n'en ont pas connaissance."

D'autres sont en revanche "absolument novatrices et méritent que les experts et les politiques s'en saisissent."

Voir le rapport : <http://www.defenseurdesenfants.fr/>

### > Rapport d'activité 2009 de la Défenseure des enfants

Autorité indépendante créée par la loi du 6 mars 2000, la Défenseure des enfants a pour rôle de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant tels qu'ils ont été définis par la loi ou par un engagement international comme la Convention internationale des droits de l'enfant (ou CIDE) ratifiée par la France en 1990. Son rapport d'activité au titre de l'année 2009 fait le point sur les missions qui sont les siennes : recevoir et traiter des réclamations individuelles ou collectives, faire des propositions de modification de textes de lois, promouvoir les droits de l'enfant. Le rapport revient en outre sur les avis et recommandations de la Défenseure portant sur l'avant projet de code de justice pénale des mineurs ainsi que sur le projet de loi relatif à l'adoption.

<http://www.defenseurdesenfants.fr/>

### > Faites valoir vos droits, le blog juridique de l'APF sur le handicap

Des fiches pratiques, des notes juridiques et bien sûr les textes de référence à jour de la réglementation en vigueur, tel est le contenu du nouveau blog mis en ligne par l'Association des Paralysés de France (APF), à destination des personnes en situation de handicap ainsi que des professionnels.

Ce blog a été créé pour "rendre accessibles des réglementations souvent complexes par le biais de fiches pratiques, de notes juridiques, de recours et lettres type ou encore d'alertes sur des pratiques illégales", explique en effet l'APF.

Car "les dispositifs régissant le droit des personnes en situation de handicap étant complexes, des refus d'accès à ces droits ou des mauvaises applications des réglementations arrivent fréquemment", constate l'organisation, qui mutualise sur ce blog le travail de conseil et d'aide individualisé de son service juridique.

L'objectif est que toutes les personnes handicapées puissent "trouver des éléments de réponse et ainsi défendre leurs droits", souligne encore l'APF, les fiches pratiques et les notes juridiques permettant deux niveaux de lecture en fonction de l'approfondissement de leur contenu sur un thème donné (l'indemnisation, la compensation du handicap, le recours à une tierce personne, la scolarité des enfants, etc.). Les premières, plus synthétiques, présentent les caractéristiques d'une situation et les voies de recours possibles tandis que les secondes, plus complexes et détaillées, s'adressent en priorité aux professionnels.

<http://vos-droits.apf.asso.fr/>

### > Circulaire sur la continuité de l'accompagnement des élèves handicapés

Le 22 octobre 2009, le ministère de l'Education Nationale a publié la circulaire sur la continuité de l'accompagnement des élèves handicapés, qui précise notamment le dispositif permettant à des associations de réembaucher les auxiliaires de vie scolaire (AVS) dont le contrat arrive à échéance et n'est pas renouvelable.

Ce recrutement avait été rendu possible par la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, complétée par un décret le 20 août.

Source: <http://www.unapeda.asso.fr/>

### > Françoise Dolto parle de la psychanalyse

Extraits d'une conférence donnée par François Dolto en 1983 à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, à partir desquels trois films ont été réalisés. Le dernier volet aborde la thématique de la psychanalyse : Françoise Dolto revient aux fondements de la psychanalyse et aux conséquences qu'elle en déduit dans le quotidien de la parole à l'enfant.

Avec le témoignage de Georges Juttner.

Voir les films (accès payant) : <http://www.lesecransdusocial.gouv.fr/>

### > Un guide pour les professionnels de santé et de justice sur les soins obligés en addictologie

La Fédération des acteurs de l'alcoologie et de l'addictologie (F3A) et l'Association nationale des intervenants en toxicomanie et en addictologie (Anitea) publient un "Guide santé justice, les soins obligés en addictologie", visant à renseigner les professionnels de justice et ceux de la santé sur leur travail réciproque dans le domaine des addictions. "En explicitant ce cadre juridique et institutionnel où la personne sous main de justice et les partenaires se situent, en décrivant les différents modes d'accompagnement et de prise en charge, ce guide sur les soins obligés se veut un outil pratique, facilitant les coopérations entre les acteurs", expliquent les associations.

Traitant avant tout du parcours des personnes majeures accompagnées et prises en charge par un service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ainsi que par un centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), le guide aborde les différentes évolutions législatives et leur application dans les prisons.

Le document s'attache également à décrire l'articulation entre le travail des professionnels de justice et ceux de la santé, que ce soit en milieu fermé ou ouvert.

Guide disponible ici : <http://www.alcoologie.org/>

## > Sida Info Service ouvre son premier centre de santé sexuelle

L'association Sida Info Service a inauguré, le mardi 1er décembre, son premier centre de santé sexuelle à Paris, permettant la prise en charge tant médicale que psychosociale de ses visiteurs.

L'ouverture effective du site n'interviendra cependant que courant janvier, voire début février.

Ce centre, nommé "Le 190" (car installé au 190, boulevard de Charonne dans le XXe arrondissement de Paris), à côté du siège de Sida Info Service, propose donc une prise en charge globale s'articulant autour de la prévention, de l'information, du dépistage, des soins et du suivi.

"Le 190 est porté par la volonté de répondre à un double objectif", explique l'association dans un communiqué: "offrir sur un même site une offre de prise en charge ambulatoire globale" et "capitaliser sur la prévention primaire et secondaire des usagers consultants pour des symptômes sexuels liés ou non à des infections sexuellement transmissibles".

Le 190 est également un centre de santé agréé et pratique à ce titre le tiers payant, il reçoit aussi les bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU) et de l'aide médicale d'Etat (AME).

Il sera ouvert du lundi au vendredi de 16 h à 20 h et le samedi de 10 h à 14 h.

Pour plus de renseignements: <http://www.sida-info-service.org/>

## ✔ Scolaire - Péri-scolaire

### > Programme de réussite éducative

Le groupe d'appui pour la réforme de la Protection de l'Enfance vient de mettre en ligne une fiche d'action consacrée au PRE (Programme de Réussite Educative). L'objectif du PRE est de rendre effective l'égalité des chances pour tous les enfants et les adolescents qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement. Ce document présente les objectifs, les modalités de mise en oeuvre, les grands axes du PRE et des recommandations pour les professionnels.

<http://www.reforme-enfance.fr/>

## ✔ Législation

### > L'Etat responsable en cas d'agression entre jeunes placés dans un foyer de la PJJ

L'Etat est responsable des dommages causés à un jeune majeur par des mineurs placés dans le même foyer de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). C'est ce qu'a décidé le Conseil d'Etat dans un arrêt du 13 novembre.

Cette décision se base sur l'affaire d'un jeune majeur, confié à un foyer de la PJJ, et agressé par trois mineurs placés dans le même établissement. Ces derniers, condamnés à verser 3000 euros de dommages et intérêts à leur victime et étant insolvable, le jeune majeur a demandé au ministre de la Justice de l'indemniser. Après que le tribunal administratif a annulé sa décision de refus, le ministre a saisi le Conseil d'Etat.

La Haute Juridiction rappelle tout d'abord la règle : la décision par laquelle une juridiction confie la garde d'un mineur, dans le cadre d'une mesure prise en vertu de l'ordonnance du 2 février 1945, à l'une des personnes mentionnées par cette ordonnance, transfère à cette personne la responsabilité d'organiser, diriger et contrôler la vie du mineur. En raison des pouvoirs dont elle se trouve ainsi investie, sa responsabilité peut être engagée, même sans faute, pour les dommages causés aux tiers par ce mineur. En outre, explique le Conseil d'Etat, du seul fait que le foyer de la PJJ exerçait la garde des mineurs, l'Etat s'est substitué aux parents au titre de la responsabilité civile, sans que soit mise en cause sa responsabilité au titre du fonctionnement du service public. La circonstance que la victime et ses agresseurs soient tous usagers du service public de la Justice n'est pas susceptible d'écarter cette responsabilité.

Source: <http://www.legifrance.gouv.fr/>

Chaque résumé est issu de la quatrième de couverture proposée par l'éditeur.

### > Quelle vie scolaire pour les élèves ?

La loi d'orientation de 1989 a marqué un tournant symbolique en affichant la volonté de placer l'élève « au centre du système éducatif ». Si ce principe a été taxé par certains de démagogie et remis en cause par des politiques ultérieures, la place de l'élève au sein de l'école a pourtant bel et bien évolué depuis vingt ans.

L'élève est devenu un sujet pourvu de droits, un « usager », mais aussi un personnage investi d'un rôle puisque l'école attend de lui qu'il exerce son « métier » d'élève, qu'il soit « acteur » responsable de sa propre scolarité. Les pédagogies nouvelles tendent à placer l'élève en situation de (re)découvrir lui-même les savoirs. L'histoire individuelle, la personnalité, la parole, voire le point de vue de l'élève ont acquis une certaine reconnaissance dans l'espace scolaire. Ce n'est plus seulement la formation intellectuelle mais aussi la socialisation et l'épanouissement de l'élève en tant que personne que revendique le projet scolaire. Le système éducatif français va jusqu'à inclure la « vie scolaire » des élèves dans ses attributions, avec la vocation ambitieuse de rendre éducatifs tous les lieux, temps et activités qui ne relèvent pas de la stricte mission d'enseignement.

Dans le même temps, l'élève en tant que tel est aussi devenu un sujet d'observation pour les chercheurs. Des monographies consacrées aux élèves sont apparues, nourrissant une sociologie de « l'expérience scolaire ». Les enquêtes interrogeant le « sentiment » des élèves sur leur vécu scolaire se sont également multipliées.

Dans quel cadre la « vie scolaire » des élèves est-elle conçue et organisée ? Quelle place est-elle offerte à l'expression et à la participation des élèves et comment ces derniers s'impliquent-ils dans la vie des établissements ? Qu'est-ce qui motive les jeunes à se rendre à l'école, au-delà de la stricte obligation scolaire ? Comment perçoivent-ils la place qui leur est faite et les traitements qui leur sont réservés dans les établissements ? Quelles valeurs les élèves revendiquent-ils dans l'espace scolaire ? À quels apprentissages de la vie sociale les élèves se frottent-ils - se brûlent-ils, parfois - dans leurs rapports avec les personnels scolaires comme avec leurs pairs ?

Consulter le dossier: <http://www.inrp.fr/>

### > Sortir du face-à-face école-familles

Comment faire en sorte que parents, enseignants, acteurs associatifs... participent ensemble à la réussite éducative des enfants et des adolescents ? Telle est la question centrale de ce volume des « Cahiers de l'action », réalisé à partir d'un colloque organisé en mars 2009 par l'Injep, en partenariat avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (Afev), l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANCLI) et la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs (Fnepe).

La coopération entre les acteurs de l'éducation conditionne en partie une meilleure socialisation des enfants et des jeunes ainsi que leur réussite. Mais le rapport entre l'école et les familles reste marqué du sceau d'une incompréhension et d'une méfiance réciproques.

À l'heure où les évolutions des politiques publiques appellent à des changements des modalités d'interventions professionnelles ou bénévoles, cette publication ambitionne d'aider à comprendre le phénomène et se propose d'identifier, à partir d'expériences, les pistes à explorer et les démarches à favoriser.

Regards croisés de chercheurs et d'acteurs présentant et analysant leurs pratiques, ce livre se veut un outil au service de ceux qui accompagnent les jeunes et leurs familles, dans une logique d'éducation partagée.

Commander: <http://www.injep.fr/>

### > L'école des parents : 60 ans !

La revue, créée en 1949, fête cette année ses 60 ans. Une belle longévité ! L'occasion de vous faire partager les grandes évolutions de notre société dans le champ de l'éducation, l'enfance, l'adolescence, la famille et la parentalité.

Pour pointer ces changements majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle, l'EPE a revisité soixante années de publications, mises en perspectives par ceux qui ont fait la revue, praticiens et experts. Daniel Marcelli, Philippe Jeammet, Geneviève Delaisi de Parseval, Michel Chauvière, François de Singly... ont ainsi apporté leur éclairage sur cette aventure.

La revue, nourrie par le mouvement des Écoles des Parents et des Educateurs, a toujours eu pour objectif de stimuler la réflexion, à la fois accompagnant, soutenant ou critiquant les grandes transformations : la place de l'enfant, l'évolution des rôles père-mère, l'accès à la contraception, les lois sur le divorce, la révolution dans la procréation... 90 pages, 13,5€, novembre 2009.

<http://www.ecoledesparents.org/>

### > Les drogues, la loi : réédition de la brochure

A l'occasion du lancement de la campagne de la MILDT sur le rappel du cadre légal intitulé «la drogue, si c'est illégal, ce n'est pas par hasard», la MILDT et le CRIPS ont travaillé à la réédition de la brochure «les drogues, la loi» destinée aux mineurs et jeunes majeurs.

Déjà éditée une première fois en novembre 2007, et largement utilisée sur le terrain, cette brochure de douze pages contient des informations essentielles sur les drogues et la loi: la réglementation, les risques judiciaires et les sanctions encourues concernant la consommation, la vente et la conduite sous l'effet de drogues illicites ou licites. Cet outil d'information simple d'utilisation est également pour les acteurs de terrain, un bon support de communication autour de la problématique de la consommation de stupéfiants.

Ce livret est également disponible en téléchargement sur le site du CRIPS et sur le site de la MILDT.

<http://www.drogues.gouv.fr>

### > Gestion de classes et d'élèves difficiles

Des élèves qui ne tiennent pas en place et ne respectent plus les règles, des enseignants qui se disent épuisés et impuissants à résoudre les problèmes de comportements. L'indiscipline est-elle en train de se répandre dans les écoles ? Combien de classes sont-elles touchées ? À quoi ressemble une classe dite difficile ? Quelles sont les diverses causes à l'origine de ces phénomènes ? Comment réagir ?

À ces questions, le livre de Jean-Claude Richoz apporte des éléments de réponses et des conseils pratiques. Il offre des témoignages révélateurs des difficultés que traversent actuellement les enseignants, mais surtout de nombreux exemples de recadrage réussis de classes et d'élèves.

De façon concrète, en illustrant ses principes avec de bons exemples fournis par des enseignants, l'auteur présente des démarches d'intervention et des outils qui ont fait la preuve de leur efficacité pour résoudre des problèmes de discipline. Il montre une voie possible pour restaurer un climat de travail dans les classes, en rétablissant avec les élèves une relation d'autorité respectueuse et bienveillante.

Jean-Claude Richoz, Editions Favre. Prix : 24,50€

ISBN : 978-2-8289-110-0

### > Les équipes mobiles auprès des adolescents en difficulté

Les adolescents en difficulté psychologique (dépression et tentatives de suicide, déscolarisation, conduites d'agression répétées) constituent un problème important de société et de santé publique. La plupart de ces adolescents n'ont pas de demande explicite et mettent en échec nos dispositifs de soins classiques (centres médico-psychologiques, psychiatrie libérale...). Il est apparu nécessaire de développer des équipes mobiles pour aller à la rencontre de ces jeunes, et leur permettre d'accéder aux soins. Se présenter à l'autre à défaut que l'autre ne se présente à nous révolutionne le concept d'accès aux soins. En nous déplaçant auprès des patients hors de nos lieux de soins, « hors les murs », nous déplaçons cette frontière porteuse des représentations négatives de folie, de fermeture, voire d'enfermement. Ce « déplacement » des limites élargit le champ des interventions, permet d'intervenir plus précocement avant que les situations ne se dégradent grâce au repérage des professionnels en première ligne (médecins de famille, établissements scolaires, etc.), et de s'inscrire dans la prévention." (Sylvie Tordjman, Vincent Garcin). À travers différentes expériences, cet ouvrage expose le cadre des interventions des équipes mobiles, leurs modalités de mise en oeuvre, leurs contraintes et les perspectives de soins qu'elles apportent aux adolescents en difficulté.

Sylvie Tordjman, Vincent Garcin, Editions Masson, 2010, 25 euros

ISBN 978-2-294-70983-8

### > La question du sujet en situation de conflit

Cet ouvrage aborde la question du sujet en situation éducative et analyse les malaises dominants de l'institution scolaire. Il distingue dans une double perspective philosophique et psychologique, violence, incivilités et conflit. Cette approche plurielle apporte un éclairage nouveau sur le développement des pratiques de classe et des gestes professionnels et tente de redéfinir le champ de l'anthropologie pédagogique à partir des thématiques du sujet et de l'éthique.

Michel Floro et Augustin Giovannoni, éditions l'Harmattan. Prix : 24€

ISBN : 978-2-296-10242-2

### > Frankenstein pédagogue

Frankenstein pédagogue ! La juxtaposition est monstrueuse.

Justement, l'intention de Philippe Meyrieu est bien de nous faire peur, de nous mettre en garde contre ce risque : croire que l'on peut fabriquer un être humain. Or, une certaine représentation de l'éducation ne consiste-t-elle pas à mettre l'accent sur le projet de la maîtrise de l'élève, du contrôle total de son destin ?

A travers les légendes de Frankenstein, Pygmalion, Pinocchio, l'auteur revisite le mythe de la fabrication d'un homme par un autre homme. Il montre qu'une telle perspective conduit tout droit à l'échec et présente plusieurs propositions concrètes qui, au contraire, constituent autant de moyens d'éduquer sans fabriquer et font de cet ouvrage un véritable petit traité de pédagogie destiné à tous ceux qui veulent faire oeuvre éducative.

Philippe Meirieu, ESF éditeur, prix : 14,90€.

ISBN : 978-2-7101-1890-9

### > Penser l'infanticide aujourd'hui

L'infanticide est un acte qui nous bouleverse et qui déchaîne des passions. Les médias s'enflamment sur cette question. Cet acte existe depuis la nuit des temps dans diverses civilisations et persiste encore de façon inavouée dans quelques pays. Il est donc à étudier dans une dimension anthropologique et sociétale. Au-delà de l'indicible et du scandale qui captive les médias, il interroge les psychiatres, mais aussi les gynécologues, les obstétriciens, les juristes et de nombreux professionnels de l'enfance. Ce numéro s'attachera à approfondir la clinique de l'infanticide, les conditions de sa mise en acte, les pratiques des équipes confrontées à l'accompagnement d'une situation particulièrement traumatique, son traitement judiciaire. Nous chercherons à dégager des pistes de réflexion et des critères susceptibles d'aider les soignants pour une prévention toujours aléatoire.

Collectif, éditions Eres. Prix : 16€

ISBN : 978-2-7492-1146-6

### > Adolescence n. 69 : Avatars et mondes virtuels

Au sommaire de ce numéro d'Adolescence :

- Jeunes joueurs excessifs
- L'ado et ses avatars
- Figures anthropologiques
- Construction identitaire
- Construction sur second life
- Hypervivants
- A propos de la jouabilité
- A propos de la multiplicité
- La communauté des frères branchés
- Papa, maman, le web et moi

Collectif, éditions Eres. Prix: 23€

ISBN: 978-2-8479-5160-8

<http://www.cairn.info/>

### > Rencontres avec le réel

Si le réel de l'inconscient, c'est l'impossible où viennent buter les approches imaginaires aussi bien que symboliques, la science de son côté conceptualise le réel dans un savoir mathématisable. C'est pour séparer le réel du sens qui lui est donné que Lacan fut amené à recourir aux modèles topologiques du trou et des nœuds. La dimension du Réel ne peut-elle s'attraper que par le biais d'un appareillage mathématique ? L'approche topologique permet-elle de mieux appréhender l'articulation entre réel et symbolique ? Lacan indique que certains éléments mathématiques permettraient de repérer les impasses symboliques que l'analyste rencontre et qui sont généralement masquées dans ce que nous nommons « réalité », à savoir quelque chose qui se trouve sous-tendu par le fantasme. L'enjeu étant cette déliaison du Réel et de la réalité, ce numéro décline ces rencontres avec le réel selon les modalités de l'inhibition, qui renvoie à l'interposition du sens entre le sujet et le réel ; du passage à l'acte, comme mode de défense et de relance de l'imaginaire ; du symptôme, comme rapport à la jouissance et de l'angoisse, comme signal et indice devant l'imminence du réel. La psychanalyse serait-elle une science du réel ? Existe-t-il un réel universel ou bien chaque sujet n'a-t-il d'accès qu'à quelques bouts de réel ?

Collectif, éditions Eres. Prix: 20€

ISBN: 978-2-7492-1150-3

<http://www.cairn.info/>

### > Le 23 janvier 2010 à Brest

#### Qu'en est-il précisément des nouvelles parentalités ?

Au postulat trop souvent proclamé d'une crise de la famille, ce colloque interrogera les mutations des familles. Ce, tant en leur sein (rapports parents-enfants, notamment) que dans leur place dans l'ensemble des institutions et des pratiques sociales.

Organisé par : ITES (Institut pour le Travail Educatif et Social)

Tel : 02 98 90 38 73 fax : 02 98 53 26 47

Email : quimper@ites-formation.com

<http://www.ites-formation.com/>

### > 26 janvier 2010 à Strasbourg

#### L'enfant isolé en exil

Chaque année, environ 3.000 enfants et adolescents arrivent en France de manière isolée, c'est-à-dire sans famille et sans accompagnateur adulte.

On les nomme « mineurs isolés » ou « mineurs non accompagnés ». Un certain nombre d'entre eux va demander l'asile politique, d'autres non. Ils vont être intégrés dans le dispositif français de prise en charge de droit commun des mineurs en danger. Il existe peu de structures spécifiquement dédiées à leur accueil.

La journée de formation de Parole sans frontière sera consacrée aux difficultés liées à l'accueil et à l'accompagnement psychologique de ces jeunes.

Organisé par : Parole sans frontière

Tel : 03 88 14 03 43

Email : parole-sans-frontiere@orange.fr

<http://www.p-s-f.com/>

### > Les 28 et 29 janvier 2010 à Dijon

#### Spécificité des fonctionnements de la personne avec autisme

Les personnes avec autisme ou présentant globalement des troubles envahissants du développement avec ou sans déficiences, partagent les singularités de leurs modes de fonctionnements, tant comportementaux que communicationnels et relationnels.

Ces journées nationales interrogeront les spécificités autistiques, dans tous les registres - cognitifs, sensoriels, émotionnels, psychiques - et selon tous les régimes de fonctionnement qui leur sont associés, des déficiences les plus sévères aux sur-capacités les plus étonnantes.

Les travaux de ces journées trouveront appui tant sur les avancées de la recherche et les enjeux théoriques qui les traversent, que sur les témoignages d'expériences éducatives, thérapeutiques et d'accompagnements.

Des personnalités scientifiques issues d'horizons divers, des associations, des familles, et des professionnels des C.R.A. (Centre Ressources Autisme), travailleront ces questions centrales pour la compréhension et l'accompagnement des personnes autistes...

Organisé par : ANCRA et le CRA Bourgogne

Tel : 03 80 29 54 19

Email : c.r.a@chu-dijon.fr

<http://www.cra-rhone-alpes.org/>

### > Le 29 janvier 2010 à Paris

#### Adolescents et familles d'aujourd'hui, crise ou mutation ?

Avec les interventions suivantes :

- Adolescence et constellations familiales complexes - Professeur Gérard Schmit, psychiatre
- Automutilation, corps et identité à l'adolescence - Professeure Patricia Garel, pédopsychiatre (Montréal)
- Une famille pour quoi faire? - Docteur Serge Héfez, psychiatre
- Simulation d'un premier entretien avec une famille recomposée - Professeur honoraire Mony Elkaim, psychiatre, thérapeute familial

Modératrice : Docteure Dominique Brengard, psychiatre, thérapeute familial

Organisé par : Elkaim Formations

Tel : 06 45 68 58 75

Email : elkaimformations@yahoo.fr

<http://www.elkaimformations.com/>

## > Le 29 janvier 2010 à Brest

### Quel espace pour l'adolescence ? Quelles places pour les adolescents ?

L'adolescence prend du temps : temps physique du seuil ou de la période, temps psychique des réaménagements intérieurs, et temps historique d'inscription dans une filiation. Mais la temporalité adolescente coïncide aussi avec une mise en scène spatiale du processus pour s'en soutenir. L'adolescent investit l'espace sur un mode inédit par lequel il vient signifier que quelque chose a changé. Les espaces familiaux partagés se distinguent, les frontières sociales s'érigent pour différencier les existences en distinguant les lieux, et les territoires prennent sens nouveau dans lesquels la quête identitaire va venir se déployer en chamboulant la donne. Il s'agit que l'adolescence ait lieu... et pour cela, elle requiert que des espaces soient occupés (rue, cave, espaces virtuels, murs ou cages d'escaliers), proposés (espace-jeunes, internat, hôpital...) et parfois imposés (placements, séjours de rupture, centres fermés...). Tout le corps social, à commencer par les parents et les éducateurs, est alors invité à envisager que de nouvelles places soient investies plus ou moins durablement sur la scène sociale. Aussi accompagner le passage d'un lieu - l'enfance - à un autre - l'âge adulte - confronte-t-il parents et professionnels à de nouvelles questions : comment comprendre l'investissement que les adolescents font de l'espace ? Quelle(s) place(s), quels espaces aménager pour que l'adolescence ait lieu ? Comment accompagner les adolescents dans le passage à un autre temps de l'existence quand l'occupation des espaces vient le mettre en scène ?

Organisé par : Association Parentel et PASAJ

Tel : 02 98 43 10 20

Email : pasaj29@pasaj.fr

<http://pagesperso-orange.fr/association.parentel/>

## > Le 1er février 2010 à Paris

### Santé mentale, sécurités et libertés. Le rôle des élus locaux

La réponse de la société face aux troubles de la santé mentale et aux perturbations qu'ils engendrent pour ceux qui en souffrent et ceux qui vivent autour doit organiser harmonieusement accès aux soins, respect des sécurités pour tous, et protection des libertés individuelles.

Celui qui présente des troubles psychiques est d'abord une personne qui souffre et nécessite des soins, souvent une victime de violences à protéger, exceptionnellement une personne dangereuse qu'il faut aussi priver de liberté.

Dans la Cité où s'expriment toutes les tensions de la société, les élus locaux sont en première ligne, directement confrontés à ces responsabilités, dans le cadre de la procédure d'urgence des hospitalisations d'office, de la prévention des troubles à l'ordre public, de l'accès à la pleine citoyenneté des usagers de la psychiatrie ou encore des représentations que se font les différents acteurs et la population, de la folie et des troubles psychiques.

Les adjoints chargés de la santé et de la sécurité doivent travailler ensemble, mais aussi avec la police, la justice et les professionnels de la santé mentale afin d'agir en prévention, de mieux assurer la prise en charge des malades, de faire reculer la stigmatisation et ainsi conforter la cohésion sociale.

L'objectif de cette journée est de confronter leurs points de vue autour de trois tables rondes.

Organisé par : L'Association nationale des Villes pour le développement de la santé publique

Tel : 01 47 24 67 58

Email : espt.asso@orange.fr

<http://www.ffsu.org/>

## > Le 9 février 2010 à Paris

### Quels projets éducatifs territoriaux, dans un contexte de nouvelle gouvernance ?

Organisé par : L'asso-réseau Prisme

Tel : 01 64 33 34 46

Email : prisme.reseau@orange.fr

<http://www.prisme-asso.org/>

## > Les 16 et 17 mars 2010 à Paris

### Le trauma associé à la violence politique

Cette formation de deux jours a pour objectif de sensibiliser les professionnels à la spécificité du trauma chez les personnes ayant été victimes de la torture et de la violence politique, ainsi qu'à la prise en charge pluridisciplinaire proposée par le centre de soin de l'association.

Thématiques abordées:

- la notion de trauma
- le trauma associé au contexte politique et ses effets
- l'utilisation de la torture, du viol et du génocide comme armes de destruction et les souffrances induites sur un individu ou une communauté
- la problématique du deuil
- la rupture du lien social, l'exil et les difficultés dans l'établissement de nouveaux liens

- les difficultés rencontrées par les professionnels et les bénévoles confrontés à cette population
- les spécificités de l'aide aux enfants, aux mineurs isolés et aux familles

Publics concernés :

Salariés ou bénévoles travaillant dans différentes institutions et associations, tous confrontés à la problématique des personnes ayant vécu une expérience traumatique dans un contexte de violence politique ou intéressés par ce sujet.

Organisé par : Association Primo Levi

Tel : 01 43 14 88 50

Email : [formation@primolevi.org](mailto:formation@primolevi.org)

<http://www.primolevi.org/>

### > Du 16 au 18 mars 2010 à Lille

#### Information préoccupante... professionnel préoccupé

L'article 12 de la loi du 05/03/2007 réformant la Protection de l'Enfance a rendu obligatoire dans tous les départements « le recueil, le traitement et l'évaluation, à tout moment et quel qu'en soit l'origine, des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou en risque de l'être ».

Trois années après la réforme, les études constatent une certaine diversité dans les approches retenues au niveau des organisations départementales.

Au-delà de ces fonctionnements divers, comment rendre compatibles les exigences de mise en oeuvre de la loi avec les cultures professionnelles du social, du médico-social, du sanitaire et du scolaire ?

Au cours de ces journées de 2010, l'ANPASE propose de visiter la mise en place de la loi dans ses attentes comme dans ses ambiguïtés.

Organisé par : ANPASE

Tel : 02 32 83 27 00 fax : 02 32 83 27 01

Email : [ANPASE@wanadoo.fr](mailto:ANPASE@wanadoo.fr)

<http://www.anpase.org>

### > Les 18 et 19 mars 2010 à Nantes

#### Les possibles entrées dans l'avenir. Adolescence, société, et postures professionnelles

Devenir adulte dépend de facteurs individuels et collectifs, psychologiques et sociaux, parfois contradictoires, porteurs également d'injonctions paradoxales.

Comment les professionnels de l'adolescence, du soin et du prendre soin, font-ils face à ces tensions et accompagnent-ils les jeunes dans cette expérience de création qu'est l'adolescence (Ph. Gutton) ? Ne convient-il pas aujourd'hui de (re)penser une posture d'accompagnement plus en adéquation avec l'attente du jeune lui-même et moins "socialement correcte" ?

La première journée de ces rencontres des Maisons des Adolescents portera sur "les possibles et impossibles entrées dans la vie d'adulte", et particulièrement quels sont les facteurs et les enjeux individuels et les facteurs collectifs, les attentes sociales qui rendent cette entrée parfois difficile ?

La seconde sera consacrée aux "possibles et difficiles postures professionnelles", notamment comment mieux articuler les expériences de création individuelles aux nécessités d'obéissance à certaines normes sociales, garantes du vivre ensemble ? Comment mieux prendre en compte les richesses que nous apportent les adolescents, du point de vue sociétal mais aussi du point de vue professionnel ?

Organisé par : Maison Départementale des Adolescents de Loire-Atlantique

Tel : 02 40 20 89 70

Email : [mda@mda.cg44.fr](mailto:mda@mda.cg44.fr)

<http://mda44.free.fr/>